



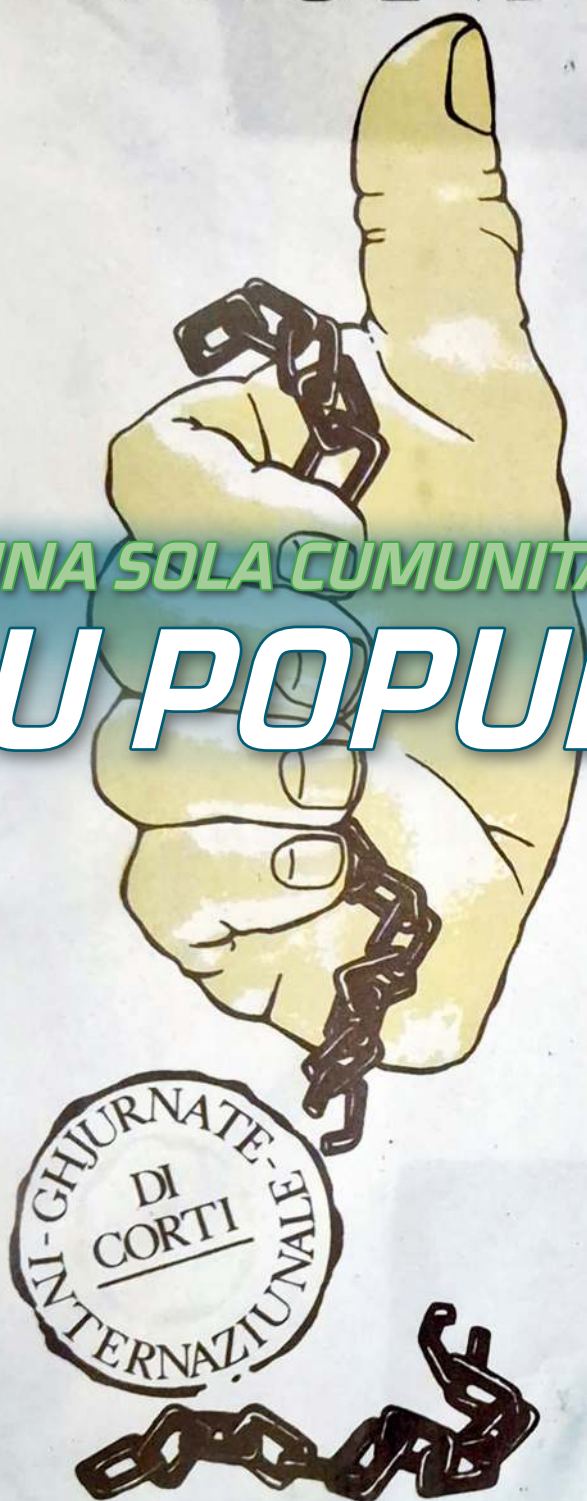
1989 RICUNNISCENZA DI U POPULU CORSU

UNA SOLA CUMUNITÀ DI DRITTU IN CORSICA :
U POPULU CORSU

Photo de 1988 assemblée de Corse

«...qui affirme
l'existence
d'une communauté
historique
et culturelle vivante :
LE PEUPLE
DE CORSE...»

(A.C.A.JACC.U ' 28.10.88)



CORSICA NAZIONI HÈ !

Dapoi u principiu di sti discussioni in u 2022 sin'à oghji, à l'Assemblea Naziunali francese, incù sta presentazioni d'un testu chì tratta di « communauté insulaire, historique, linguistique, culturelle » par intigrà u prughjettu d'autunumia par a Corsica, si sentini monda dichjarazioni, monda senza fundamenti, chi avillanagni stu dibattitu piuttosto che schjariscialu Comu si dici, à chi mancu à sà, prestu a dici... S'hè intesu di tuttu nant'à u cuncettu d'autunumia, rivendicazioni storica quantunqua, à u puntu chi parechji eletti francesi è ancu corsi provani di svià lu di a sò pruiezzioni par sbiuttà lu di tutti i sò cumpitenzi. S'impauriscini di i cumpitenzi legislativi chi sarani arnesi di più par pudè pratenda à dicida par maiò parti di u nosciu avvena. S'hè intesu di tuttu nant'à u cuncettu di cumunità, uppunendu lu à quiddu di populu, smintichendu al menu dapoi u 1981 sin'à avali i discussioni è ancu i niguziazioni purtendu nant'à l'evoluzioni stituziunali è nant'à ricuniscenza di u nosciu populu, tandu purtati da una forti lotta di risistenza. Si laca da cantu u pesu storicu di a custituzioni francese è supratuttu chi u culunialisimu francesu ùn ha mai avutu a vulintà di sdrughj à si da par iddu. Par quiddi chi insinuani tanti difinizioni ritru-gradi nant'à u termini di cumunità, ramentu ciò chi un anzianu dirighjenti russu di u XX^{simu} seculu scriveva nant'à quissu : « La nation est une communauté humaine, stable, historiquement constituée, née sur la base d'une communauté de langue, de territoire, de vie économique et de formation psychique qui se traduit dans une communauté de culture ».

In fattu, in parechji mumentu, s'hè vistu chi monda pusizioni erani fruttu d'una pinsata francese nant'à a Corsica, di quiddi chi si sò fatti, cuscenti o no, intrappulà da u cuntestu e u calendariu puliticu francesu, piuttosto chi di pinsà corsu e par l'intaressi culletivu di u nosciu paesu. Ind'è noi si pò ripiddà ciò ch'iddu scriveva Saveriu Valentini in u 1975, chì hè sempri d'attualità : « M'ani scambiatu a menti, imbastarditu u cori, insultatu u me sè. M'ani aviatu for' di casa è for di locu. M'ani sviutatu a vita ».

A vera dumanda chì si poni in stu vintunesimu seculu par u Muvimentu Naziunali, par tutti i sò cumpunenti, hè di rifletta, dop'à tant'anni

di lotta, nant'à l'andatura pulitica nova par strappà i cundizioni d'una riparazioni storica, d'una vera suluzioni pulitica, di a ricuniscenza di u Populu Corsu di di tutti i sò dritti, fra u quali quiddu di scedda da par iddu u sò avvena. Un hè l'iscrizioni di a Corsica in a custituzioni francese chì hè è sarà u prublema. Comu a scriveva bè un'universitaria prufissori agrigata di drittu publicu è spicialista ricunnisciuta in drittu custituziunali, Wanda Mastor : « Qui connaît l'île Clipperton, dépendance française au coeur du pacifique, qui est inscrite dans la constitution ? Il était donc indécent de ne pas y trouver la Corse *** ». Custituisci una tappa da quali s'apprizzarà u cuntinutu dop'a sò vera missa in ballu.

A vera dumanda chì si poni à l'organizzazioni di a lotta di libarazioni naziunali, quiddi chi portani a rivendicazioni di subranità è d'indipendenza, hè di apprufundì a sò propria riflissioni par ingaghj à una strategia pupulari in capacità di fà valè à u Statu francese è à u nivellu intarnaziunali, i nosci dritti storici e a ricuniscenza ghjuridica di u Populu Corsu.

Par contu meiu, à malgradu u successu alitturali di u 2015, pattimu ancu avali di i cunsequenzi d'un attu puliticu micca abbastanza riflittutu di u 2014 chì ùn era à l'altezza à crià cundizioni di nicissari niguziazioni par ingaghj à i primi passi d'un andatura di Suluzioni Pulitica. Si sà cumu s'hè passata tandu...

Oghji, par u Muvimentu di Libarazioni Naziunali, par tutti i so cumpunenti, chjaru chjaru hè di metta in ballu una nova strategia chì apri a strada di l'autoditirminazioni. Di metta in ballu i cundizioni di libarà si di a praputenza francese, di metta in ballu i cundizioni d'un veru spannamentu pupulari è suciali, di metta in ballu i dispusizioni par fà a Corsica Nazioni, essenza di a noscia motta.

Ammentu ciò ch'iddu dicia u Fronti in u 1982, scunturnevuli elementi di sculunisazioni : « Il n'y a et il n'y aura jamais en Corse qu'une seule communauté de droit : LE PEUPLE CORSE **** ».

A lotta par l'indipendenza pupulari cuntinuighja.

■ ULVIERU SAULI

Cap'articulu
Corsica Nazione hè ! 2

Conferenza di stampa
Azioni in Purtivechju 4

Media
Le rôle du FLNC en débat
avec U RIBOMBU 5

Media
Le grand remplacement...
venant de France ! 6

Riflessioni
2026 : l'ONU alerte
sur l'avenir du pastoralisme,
la Corse continue de regarder
ailleurs 7

Contrapuntu
Quand'elli toccanu à a lingua,
toccanu à u core 8

Internaziunali
Bilan de la seconde édition
des Scontri Internazionali 9

Umaghju
Umaghju
à Brigitte Carlotti 11

* Le Marxisme et la question nationale.
Joseph Staline. Éditions du centenaire.

** Saveriu Valentinu. Rigitu. Aprili 1975.

*** Wanda Mastor – Interview. In Corsica
(n°36 juin 2018).

**** FLNC : « Le Problème Politique National Corse ». U Ribombu n°33. Décembre 1982.

« TOUTE TERRE, EN VÉRITÉ, EST UN ENSEMBLE OÙ LA NATURE ET L'HISTOIRE COLLABORENT »

Cette citation (Yves Chiron. Barrès et la terre. Éditions Sang de la terre.) prise à dessein trouve place dans le contexte porto-vecchiaï. Elle s'intègre dans un contexte pour une commune dont le choix de développement prôné par sa majorité municipale promeut une logique de résidentialisation au détriment d'espaces voués à d'autres fonctions dont celles agricole et pastorale.

Une résidentialisation qui comme le souligne la conférence de presse de Core In Fronte décline une « orientation sociétale ». N'en déplaise à ses arguments, inexacts et contestables, la municipalité impulse bel et bien une « logique promotionnelle du béton » ... Les volontés affichées d'empêcher cette conférence de presse, les menaces qui les ont accompagné, les discours de haine et racistes ouvertement affichés sur bien des réseaux, les démissions de quelques – uns n'auront eu raison d'une mobilisation et d'une position qui d'emblée rappellent que les interventions du mouvement indépendantiste sont « uniquement politiques » avec ici pour démonstration d'expliquer une « chaîne des responsabilités » avec ce « double jeu » des services de l'État français...

La conférence de presse reproduite ci-dessous rappelle l'importance des terres à vocation agricole et pastorale, particulièrement celles classées en « Espace Stratégique Agricole ». Des terres qui induisent une autre approche d'un développement économique et social vertueux, d'une vision de la cité où l'arbre et la terre respectée participent de son évolution et de son équilibre.

Pour Core In Fronte, au-delà des gesticulations d'un contexte volontairement exacerbé, c'est bel et bien une perception sociétale qui se défend, avec pour projection de promouvoir les intérêts collectifs corses. Un choix qui relève de la responsabilité et qui intègre le bien commun solidaire, écologique et démocratique, face aux appétits particuliers, financiers, spéculatifs qui n'ont que faire de notre lutte et de la Corse.



Texte de la conférence de presse à Portivechju

devant les locaux de la DDTM 2A, pour dénoncer deux permis de construire, pour des SAS immobilières, dans une zone à forte valeur environnementale et agricole.

Dans ce dossier, il y a des errements de l'Etat français.

➡ Le premier projet prévoit plusieurs immeubles en R+3 totalisant 40 logements sur une surface d'environ 1,3 hectares. Le second projet immobilier prévoit 20 logements en R+3 sur une emprise d'environ 2 500 m².

➡ À ce jour, la commune de Portivechju n'est toujours pas dotée d'un document d'urbanisme opposable. La procédure pour le PLU est encore en cours. La commune demeure donc soumise au Règlement National d'Urbanisme, RNU.

➡ En août 2024, la commune a présenté une première version de son PLU, dans laquelle 7 hectares agricoles, dans cette zone, étaient rendus urbanisables, sans tenir compte du classement en ESA du PADDUC.

➡ En novembre 2024, la Chambre d'agriculture de Corse-du-Sud émet un avis défavorable sur l'ensemble du PLU.

Le président de l'époque, Stéphane Paquet, écrivait : «Sur le secteur de Pifanu : la zone 1AUBa est déclarée exploitée par l'un de nos ressortissants sur près de 7,7 hectares. En outre, 3,7 hectares d'ESA sont identifiés au sein de la zone. Nous demandons également le retrait de cette zone.»

➡ La CTPENAF a également été saisie en novembre 2024 sur l'ensemble du PLU. Elle a émis des réserves sur le secteur concerné. Core In Fronte et la représentation agricole se sont opposés à ce document.

➡ Lors de l'enquête publique, l'association U Levante a également formulé des réserves sur la consommation des espaces agricoles, en ciblant notamment la zone de Pifanu et les terrains qui nous intéressent aujourd'hui.

➡ En juin et juillet 2025, alors que le PLU n'était toujours pas opposable, et que le monde agricole s'était prononcé défavorablement lors de son examen, deux permis de construire ont été délivrés sur les parcelles AC 78 et AC 83. Ces permis concernent en partie des ESA, des terres à forte potentialité agricole, mais aussi des espaces exploités et déclarés. La CTPENAF n'a été ni saisie ni consultée.

➡ Pourtant pour une commune sans document d'urbanisme, un dépôt de permis en

continuité d'urbanisme, en ESA mais en dehors des parties actuellement urbanisées, doit faire l'objet d'une délibération motivée de la commune et d'un avis conforme en CTPENAF.

➡ Lors de la dernière réunion de la CTPENAF, le lundi 8 juin 2026, Jean Baptiste Arena président de la Chambre régionale d'agriculture, par la voix de son représentant a demandé une autosaisine sur ces permis de construire.

En séance, contre toute attente, le SGAC (Secrétariat Général pour les Affaires Corses) représentant de l'Etat, a déclaré que le Préfet avait émis un avis conforme défavorable, sur ces permis, mais que ceux-ci étaient passés "entre les mailles du filet".

De plus, alors que ces terrains abritent près de 200 tortues d'Hermann recensées et des zones humides remarquables, le SGAG a déclaré que la DREAL avait rendu un avis positif sur ces permis.

De qui se moque-t-on ?

1, 5 hectares de terrains, 60 logements et des millions d'Euro à la clé ont ainsi échappé au contrôle de légalité de l'Etat, alors même que le Préfet avait rendu un avis conforme négatif? L'Etat français doit assumer ses errements et s'expliquer sur une situation qui ne peut susciter que l'incompréhension.

5000 personnes arrivent chaque année en Corse. Beaucoup s'interrogent sur les politiques publiques menées et sur les mécanismes qui favorisent cette dynamique démographique, avec des conséquences majeures sur le foncier, l'agriculture et l'accès au logement pour les Corses.

➡ Protéger, valoriser et replacer les terres agricoles et pastorales au cœur du développement de la Corse n'est pas une utopie. C'est un choix politique, une philosophie de vie, une orientation sociétale et une urgence absolue face à la dépossession.

➡ Aujourd'hui, ce choix se pose à la commune de Portivechju, particulièrement mutilée par la logique promotionnelle du béton. En quelques années, selon l'INSEE, le parc immobilier a pratiquement doublé, bondissant de 7 320 habitations à 12 986 logements.



Un bourrage frénétique des zones urbanisées, une explosion des résidences secondaires, une artificialisation mortifère des sols.

Au cours de la dernière décennie, 174 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) ont été consommés pour produire près de 2300 logements, dont 85 % ont été affectés à la résidence secondaire.

Étant donné le peu de communes en Corse qui disposent à ce jour d'un document d'urbanisme, il est primordial que l'obtention de permis de construire pour des immeubles sur des terres agricoles ne puisse plus être obtenue de cette manière.

Chacun doit prendre ses responsabilités et nous demandons que les services de l'Etat arrêtent de jouer un double jeu, d'un côté en refusant un permis illégal et, de l'autre, en le laissant passer au contrôle de légalité.

Avà Basta !

Nous demandons publiquement à toutes les autorités concernées (Préfecture, CdC, Municipalité) de mettre définitivement fin à cette situation inique.

Per contu nostru, quandu uni pochi facenu a scelta di a finanza, di l'astraccherà è di a dipendenza, noi femu a scelta di a terra nutritiva, di u sviluppu durevule, cù rispettu di l'ambiente nostru.

A TERRA CORSA HÈ DA PRUTEGE!

LE RÔLE DU FLNC EN DÉBAT AVEC U RIBOMBU

Dimanche 7 juin à Bastia, la rédaction du journal historique de la lutte U RIBOMBU internazionale organisait une rencontre pour débattre à l'occasion des 50 ans du FLNC. Un représentant de Da per noi y a participé.

La rédaction du Ribombu a principalement orienté le propos sur le rôle idéologique du FLNC et sa contribution à la conscientisation du peuple corse. Ainsi les différents intervenants à la table ont souligné l'importance des contributions du FLNC au débat d'idées, à la fameuse « bataille des idées ». Le Manifeste du 5 mai 1976 et le Livre Vert et ses orientations ont absorbé une partie du marxisme en vogue à cette époque. Puis viendra le Livre Blanc plus pragmatique et le Projet de société de 1989 parlant de socialisme original et du développement durable. Le contexte de la création du FLNC a été rappelé notamment par Andria Fazi maître de Conférences en Sciences politiques à l'Università di Corti : une situation locale avec la spoliation agricole pied-noire ; un environnement lié à la décolonisation, d'où le choix du sigle « FLN ». L'utilisation de la force est un tronc commun des militants d'avant 1976, par rapport au blocage d'une voie démocratique, puis après le choc des événements d'Aléria-Bastia il y aura un « désalignement » entre le courant de l'ARC et celui du FLNC. Ce courant de la lutte a réussi à imposer certains thèmes politiques, mais il est probable qu'on le doive aussi à la pauvreté, au niveau des idées, des opposants de l'époque. Le débat s'est orienté aussi sur le rôle concret du FLNC, il aurait selon le poncif « évité la bétonisation du littoral » mais certains ont souligné qu'il n'a pas empêché la prolifération des résidences secondaires malgré ses actions répétées. Des témoignages d'anciens protagonistes notamment du FLNC Paris ont éclairé le débat. Entre récits et petite histoire. « Nous parlions à l'époque de la libération du Timor oriental ! » ; « Nous étions très divers d'un point de vue politique » ; « Des Corses qui n'étaient pas nationalistes nous aidaient, en particulier le Maire corse d'Issy-les-Moulineaux » (André Santini récemment décédé qui aida à établir la presque légendaire « casa di u populu corsu »).



« On envoyait les communications du Front dans certaines ambassades étrangères ». Cela porta la discussion sur l'international et le représentant de Da per noi fit une intervention sur la doctrine internationale du FLNC que l'on peut entrevoir, on la situerait à l'origine dans le Tiers-mondisme, l'anti-impérialisme comme on disait à l'époque, puis des courants du FLNC ont fait des références à la lutte du Chiapas, à l'altermondialisme ; et encore récemment un communiqué du FLNC fait référence à la cause palestinienne.

Un responsable du Ribombu, pour la période plus récente, a qualifié de « pari » le communiqué de 2014 sur la démilitarisation, tout en déplorant la situation politique actuelle...

Un second débat sur le rapport aux médias a mis en avant l'éthique journalistique, notre société de proximité et la répression contre les journalistes



ayant travaillé avec le FLNC. Nous notons la présence d'étudiants-chercheurs à ce débat, gageons qu'ils pourront avoir aussi un travail sur les années noires et le rôle de l'État dans celles-ci.

Au total un après-midi enrichissant.

■ GD

LE GRAND REMPLACEMENT... VENANT DE FRANCE !

Depuis plusieurs décennies, la Corse connaît une transformation profonde qui accélère la dilution culturelle du peuple corse sur sa propre terre. Il ne s'agit pas ici de défendre une vision ethnique de l'identité, mais de constater une réalité : langue, traditions, accent, mode de vie et références collectives reculent fortement depuis la seconde moitié du xx^e siècle. Mais la situation s'empire encore.



des Corses de leur propre terre. Ce phénomène s'ajoute à la disparition progressive de la langue et des repères culturels. Des solutions existent pourtant, sans relever d'aucune logique ethnique ou discriminatoire. La corsisation des emplois, sur le principe de la priorité donnée à compétences égales aux habitants vivant durablement en Corse, pourrait constituer une première réponse, comme cela existe déjà dans certains territoires ultramarins. Le statut de résident permettrait aussi de limiter la spéculation immobilière en imposant plusieurs années de résidence avant l'achat d'un bien. Sur le plan culturel, il devient urgent de renforcer l'enseignement du corse, les filières bilingues et les écoles immersives afin de reconnecter la jeunesse à son identité et de faire de la langue un véritable outil de promotion sociale. Si la mortalité dominante depuis 2013 sur notre île nous pousse à réfléchir à des solutions, notre perspective s'inscrit bien dans une lutte anti-coloniale et ses spécificités. Nous n'aurions jamais reprocher aux peuples colonisés de se battre contre l'implantation d'une colonisation de peuplement. Dans un contexte différé mais actuel c'est pareil pour la Corse. Enfin, précisons que les venues viennent pour bonne partie du nord de l'île, comme l'avait rappelé un journaliste corse face à un responsable de l'extrême droite française qui niait qu'un déplacement régional puisse constituer une migration. On parle de grand remplacement sur le continent mais c'est nous qui le subissons réellement ! Cela met en lumière le jacobinisme du parti à la flamme et l'incohérence de cette nouvelle extrême-droite corse, prétendument nationaliste, mais alignée sur un nationalisme français fondamentalement antagoniste au nôtre. Pour lutter contre la francisation et la dilution culturelle, seule une autonomie législative forte pourra offrir des outils efficaces, mais ce ne sera pas dans la haine et le rejet de quelconque communauté.

■ MG

Là où l'on entendait encore majoritairement l'accent corse et certaines expressions insulaires il y a quinze ans, cette ambiance disparaît progressivement. Chaque année, plusieurs milliers de personnes venues du continent s'installent sur une île dont la population reste faible, et n'ayant aucunement les mêmes comptes historiques à rendre que l'Hexagone, provoquant un déséquilibre démographique et culturel majeur. Le problème ne réside pas dans les individus eux-mêmes, mais dans une dynamique globale. Être Corse n'est pas une question de sang ou d'ancienneté, mais d'intégration à une communauté historique et culturelle fondée sur des valeurs communes : solidarité, proximité familiale, entraide, rapport particulier au territoire. Pourtant, la machine à intégrer culturellement s'est enrayée, notamment parce que les Corses eux-mêmes ont été progressivement détachés de leur identité par des décennies de francisation. Beaucoup de nouveaux arrivants conservent donc une mentalité continentale qui

finit, à terme, par devenir dominante jusque chez les Corses eux-mêmes. Cette évolution se retrouve également dans l'économie. Depuis des années, la multiplication des franchises et d'un modèle fondé sur la mondialisation, la précarité et la bétonisation favorise souvent l'emploi de personnels venus du continent. Une partie du patronat local justifie cela par le cliché selon lequel «les Corses ne veulent pas travailler», alors même que de nombreux exemples montrent l'écartement de travailleurs corses au profit d'une main-d'œuvre jugée plus malléable. Derrière cela apparaît aussi une forme de complexe du colonisé : l'idée que les postes importants ou les grandes structures économiques devraient naturellement être dirigés par des modèles venus d'ailleurs. Nous dénonçons ici une logique de colonisation démographique, économique et culturelle qui ne dit pas son nom. La spéculation immobilière, alimentée par une demande extérieure aisée et par la complicité d'une partie des élites locales, participe également à l'expulsion progressive

2026 : L'ONU ALERTE SUR L'AVENIR DU PASTORALISME, LA CORSE CONTINUE DE REGARDER AILLEURS

L'année 2026 a été proclamée Année Internationale des Parcours et du Pastoralisme par les Nations Unies. Derrière cette décision se cache un constat alarmant : partout dans le monde, les systèmes

pastoraux disparaissent sous l'effet de la pression foncière, de l'abandon des campagnes, de l'artificialisation des terres et d'une vision économique qui réduit les espaces naturels à leur seule valeur marchande. La Corse devrait être en première ligne de cette réflexion. Pourtant, l'île semble avancer vers la disparition progressive de son pastoralisme sans qu'aucune stratégie globale ne soit réellement engagée pour enrayer le phénomène.



Depuis des décennies, les discours célèbrent le berger, la transhumance, les fromages fermiers, les paysages façonnés par les troupeaux et l'identité pastorale de la Corse. Mais derrière cette rhétorique patrimoniale, la réalité est tout autre. Les surfaces pastorales se réduisent. Les exploitations vieillissent. Les installations demeurent insuffisantes. Les parcours sont progressivement fermés par l'embroussaillage ou soustraits à l'activité agricole. Les jeunes qui souhaitent s'installer se heurtent à une difficulté majeure : l'accès à la terre. La spéculation foncière constitue aujourd'hui l'une des menaces les plus graves pour l'avenir du pastoralisme corse. La valeur agricole des terres est désormais écrasée par leur valeur résidentielle, touristique ou spéculative. Des milliers d'hectares susceptibles de servir au pâturage deviennent inaccessibles aux éleveurs. Dans certaines microrégions, le prix du foncier n'a plus aucun rapport avec sa capacité productive.

À cette situation s'ajoute le problème structurel de l'indivision. Des dizaines de milliers de parcelles demeurent juridiquement bloquées par des successions non réglées. Cette situation empêche la mise en valeur de vastes surfaces qui constituaient historiquement les parcours collectifs des

troupeaux. Chaque année qui passe accroît la fragmentation foncière et rend plus complexe encore toute politique de reconquête pastorale. Or le pastoralisme extensif repose précisément sur la disponibilité de grands espaces continus. Sans accès au foncier, il ne peut exister. Le paradoxe est saisissant. Alors que l'ONU recommande explicitement de sécuriser les parcours pastoraux, de protéger les couloirs de transhumance, de reconnaître les droits d'usage, de soutenir les races locales et de restaurer les espaces pâturables, la Corse ne dispose toujours pas d'un véritable plan stratégique de sauvegarde du pastoralisme. Les recommandations internationales insistent également sur le rôle écologique fondamental des troupeaux. Le pâturage extensif limite l'accumulation de biomasse combustible, entretient les paysages ouverts, préserve la biodiversité et participe à la lutte contre les incendies.

Pourtant, chaque été, l'île mobilise des moyens considérables pour combattre le feu sans engager simultanément une politique ambitieuse de reconquête pastorale qui agirait directement sur l'une des causes du problème. L'absence d'anticipation est d'autant plus préoccupante que la disparition du pastoralisme ne serait pas seulement une perte économique. Elle entraînerait l'effondrement d'un système territorial complet. Les races locales, comme la chèvre corse et la

brebis corse, perdraient leur raison d'être. Les savoir-faire liés à la fabrication fermière des fromages s'éteindraient progressivement. Les paysages ouverts céderaient la place à une fermeture généralisée des milieux. Les villages de l'intérieur poursuivraient leur déclin démographique. La question qui se pose aujourd'hui n'est donc plus de savoir si le pastoralisme corse est en difficulté. La question est de savoir combien de temps les institutions continueront à considérer cette disparition comme une fatalité. L'Année Internationale du Pastoralisme devrait être l'occasion d'ouvrir enfin un débat de fond. Faut-il créer une véritable politique foncière pastorale ? Faut-il sanctuariser les grands parcours extensifs ? Faut-il engager un programme exceptionnel de sortie de l'indivision pour les terres agricoles ? Faut-il reconnaître juridiquement certains espaces comme patrimoine pastoral stratégique ? Faut-il orienter davantage les aides publiques vers les systèmes extensifs utilisant les races locales ? Ces questions sont désormais urgentes. La Corse aime se présenter comme une terre de bergers. Encore faut-il se donner les moyens de conserver des bergers. Car lorsque le dernier troupeau aura quitté les montagnes, il sera trop tard pour découvrir que le pastoralisme n'était pas seulement un héritage culturel, mais l'une des conditions essentielles de l'équilibre écologique, économique et humain de l'île.

■ JLA

QUAND'ELLI TOCCANU À A LINGUA, TOCCANU À U CORE

Un attaccu istituzionale chì vene da luntanu: Baleone, u Prefettu, Blanquer, è u filu storicu d'un linguicidiu amministratu.

Quand'elli toccanu à a lingua, ùn toccanu micca solu à un strumentu di comunicazione. Toccanu à u core. Toccanu à a dignità. Toccanu à a legittimità d'un populu in casa soia. L'episodiu di Baleone ùn hè micca un accidente. Hè u sintomu d'una direzione pulitica chì vene da luntanu :

- u Prefettu chì rimette in discussione – e suvvenzione di Scuola Corsa,
- e dichjarazione di Jean-Michel Blanquer chì riducenu e lingue regionali à – un fastidiu,
- una amministrazione chì vede a diversità linguistica cum'è un risicu è micca cum'è un dirittu.

Quessi ùn sò micca atti isolati. Sò tappe d'una strategia di marginalizzazione. Perchè chì u veru scandalu ùn hè micca solu ciò chì accade oghje. Hè ciò chì hè accadutu durante decennii : una trasmissione naturale calata à 2%, generazioni sane d'orfaneli linguistici, una catena di parlanti nativi tagliata da riforme chì anu privilegiatu l'uniformità contr'à a pluralità.

Hè u vechju schema centralizzatore : ci sò lingue chì valenu, è lingue chì disturbenu. Ci sò lingue chì si pruteghenu, è lingue chì si lascianu more. Quandu un ispettore generale vene in un cullegiu di Corsica per dì à i zitelli chì a so lingua ùn serve à nunda, ùn simu più in u campu di l'opinione. Simu in u campu di a viulenza istituzionale. Una viulenza chì si traveste in neutralità amministrativa.

E parolle di l'ispettore ùn sò micca un sbagliu. Sò l'espressione d'una dottrina :

- e lingue regionali devenu stà in u folclore
- l'immersione hè sospetta
- a diversità hè un problema

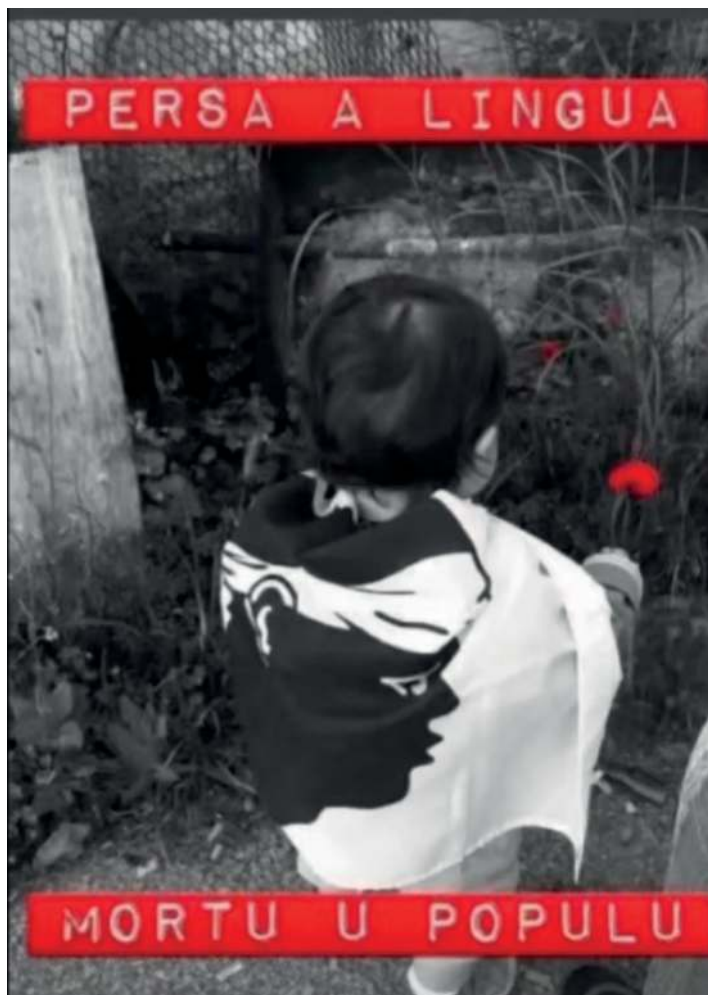
Ma eccu u puntu puliticu maiò : ùn si pò custruisce una democrazia nantu à a negazione d'una lingua. A lingua corsa ùn hè micca un accessoriu culturale. Hè un fundamentu puliticu. Hè a prova viva chì a Corsica ùn hè micca solu un territoriu, ma un sughjettu storicu.

Quand'elli dicenu ch'ella hè inutile, dicenu chì noi stessi ùn avemu statutu. L'UNESCO a classa "in periculu". In stu cuntestu, ogni dichjarazione chì ne minurisce u valore ùn hè micca neutra : hè un actu puliticu chì aggrava u risicu di sparizione. Allora basta cù l'arbitrariu. Basta cù e meze-misure. Basta cù e promesse senza effetti. A difesa di a lingua ùn pò più esse reattiva. Ci vole à passà à u livellu supranu :

- ricunniscenza ufficiale di u – bislinguismu
- statutu ghjuridicu chì impedisce ogni regressione
- prutezzione di e strutture di trasmissione
- vigilanza permanente di a sucetà civile

Perchè chì a quistione ùn hè più culturale. Hè custituzionale. Hè a quistione di quale decide ciò chì vale una lingua, ciò chì deve esse trasmessu à i nostri zitelli, ciò chì face parte di u patrimoni vivu d'un populu. A scelta hè chjara : o campa a lingua, o si spenghjate a Corsica – è noi cun ella.

Allora, a vi dicu :



- Parlate corsu cum'è un actu di dirittu
- Parlate corsu cum'è un actu di democrazia
- Parlate corsu cum'è un actu di rivolta civica

**Per i nostri anziani.
Per i nostri figlioli.
Per noi stessi.**

**LINGUA CORSA,
LINGUA VIVA,
LINGUA NAZIUNALE.**

■ MAIÈ

BILAN DE LA SECONDE ÉDITION DES SCONTRI INTERNAZIONALI



Le samedi 13 juin s'est déroulée la deuxième édition des Scontri internazionali contr'a l'imperialismu.

Plusieurs mouvements politiques de gauche, tous partisans du droit à l'autodétermination et issus de différents territoires de l'État français, se sont réunis afin d'échanger autour de luttes communes et de partager leurs expériences respectives. La convergence globale des analyses n'a nullement empêché des débats riches sur des réalités parfois différentes. Une délégation de la section internationale de Core in Fronte était présente afin d'exposer son analyse sur plusieurs thématiques, dont voici une rétrospective des échanges. La première table ronde était consacrée à la question des prisonniers politiques. Core in Fronte a rappelé le processus historique de répression visant les patriotes corses, marqué à la fois par l'existence de la Cour de sûreté de l'État qui s'accompagnait de peines disproportionnées, mais également par la disparition de la reconnaissance politique de l'acte après la suppression de la cour, avec toutes les conséquences que cela implique. Cette évolution s'accompagne d'un fichage permanent et de mesures particulièrement intrusives après la libération des patriotes incarcérés, telles que les prélèvements sur les comptes bancaires, parfois appliqués avec effet rétroactif, les contrôles administratifs continus ou encore des assimilations inacceptables

avec des profils islamistes. Une réalité que plusieurs de nos militants ont eux-mêmes connue.

La seconde table thématique portait sur l'avenir stratégique du mouvement national. Un retour historique a été effectué sur le déni démocratique orchestré par l'État depuis les victoires électorales nationalistes de 2015. Les intervenants sont également revenus sur la révolte populaire de 2022, consécutive à l'assassinat d'Yvan Colonna, et sur le processus vers l'autonomie qu'elle a contribué à ouvrir. Dans le même temps, les faux-semblants entretenus par les gouvernements successifs ont été dénoncés. Ces derniers maîtrisent le calendrier et le cadre des discussions actuelles afin de vider progressivement de sa substance toute véritable autonomie, en conservant le mot mais en refusant d'accorder le pouvoir législatif. Nous avons également rappelé qu'aucune évolution institutionnelle ne peut se suffire à elle-même. Un projet juridique doit impérativement être accompagné d'un véritable projet de société, capable de favoriser un développement économique bénéficiant au plus grand nombre. Cela suppose une régulation du marché privé et une volonté politique de rompre avec les logiques de dépendance. Sur ce point, un large consensus s'est dégagé autour de l'idée que la souveraineté ne peut être uniquement juridique, mais qu'elle doit également être économique afin de permettre aux peuples de maîtriser réellement leur destin.

Lors de la troisième table, consacrée à la lutte contre la mafia, nous avons rappelé que le phénomène mafieux ne se résume pas au trafic de stupéfiants. Il se retrouve également dans certaines logiques économiques et dans des rapports de domination qui traversent le système lui-même. Les activités mafieuses apparaissent ainsi comme une reproduction exacerbée des mécanismes capitalistes, loin de l'image rebelle ou romantique du mafieux qu'il convient de déconstruire. Nous avons souligné que les collectifs anti-mafia sont animés de bonnes intentions, mais que leurs propositions ne correspondent pas toujours aux nôtres. Certaines mesures envisagées conduiraient en effet à restreindre davantage les libertés publiques et politiques, ce qui pourrait se retourner contre des mouvements comme les nôtres. Ce constat a semblé faire l'objet d'un accord relativement

large parmi les participants. Nous avons également rappelé que les inégalités sociales constituent le terreau sur lequel prospèrent les réseaux mafieux, qui parviennent à recruter au sein des classes populaires tout en investissant progressivement l'ensemble des secteurs de l'économie insulaire. Les mafias ne sont pas seulement un problème de sécurité ; elles sont aussi le symptôme d'un modèle économique défaillant. Les combattre durablement suppose donc de promouvoir un nouveau modèle de développement, en rupture avec les logiques qui ont prévalu jusqu'à présent.

La quatrième table portait sur les bases de l'OTAN en Méditerranée et dans l'Indo-Pacifique. Les représentants de Core in Fronte et les autres intervenants ont rappelé que la présence militaire de l'Alliance atlantique en Corse et en Sardaigne constitue un véritable problème, tant pour la santé des populations vivant à proximité des zones militarisées que pour la préservation des terres agricoles, souvent sacrifiées au profit de la bétonisation. Cette présence s'inscrit également dans des logiques géopolitiques contestées, au service de l'impérialisme états-unien et de ses alliés européens, comme l'illustrent encore certains événements récents, notamment au Moyen-Orient.

Il a été rappelé que la lutte de libération nationale corse s'était, à l'origine, construite en opposition à ces logiques impérialistes, avant que cette dimension ne soit progressivement reléguée au second plan. Core in Fronte entend aujourd'hui réactiver cette réflexion et souhaite une repolitisation de l'ensemble du mouvement national sur cette question. Nous défendons l'idée d'une Méditerranée conçue comme un espace de paix, de coopération et de solidarité entre ses peuples. Une campagne de sensibilisation est actuellement menée avec des partenaires sardes et siciliens. Nous refusons également la militarisation croissante des esprits et constatons la volonté des appareils d'État de banaliser la guerre et de préparer les opinions publiques à son acceptation, aussi bien en Méditerranée que dans l'Indo-Pacifique. Nous projetons enfin la Corse, comme les autres îles de la Méditerranée, comme des espaces neutres, échappant aux logiques des blocs militaires et à l'ensemble des impérialismes.

■ MG

I sussuri di Zia Bastella

Le « dépravé Filoni » (terme usité par quelques-uns de ses dits « amis » du RN) aurait pour remplaçant un jeune Ajaccien, cadre professionnel sur Paris, jadis « nationaliste », rompu aux esclandres raciale-sportives à Mezzavia, et « petit gros bras » à la sécurité de Zemmour lors de sa venue dans la cité impériale. Il s'était particulièrement illustré pour sa violence physique à l'encontre de syndicalistes et indépendantistes à l'occasion d'un meeting de ce dernier.

Entendu dans une notoire commune de l'Extrême Sud et de la bouche d'une conseillère municipale, et sans honte bu : « dans le cadre de l'élaboration du P.L.U., on va nommer un bureau d'études pour contourner le droit et la législation sur l'urbanisme. » Décidemment le béton rend fou ...

DONNA DI L'OMBRA



In sti tempi induva si tratt'assai di i cinquant'anni di u Fronti di Libarazzioni Naziunali di a Corsica, hè sanu di ramintà l'impegnu di quiddi scunnisciuti chì hani purtatu sta lotta.

Brigitte era di sti donni chi avvia in cori è in menti a tarra noscia è a so salvezza. L'ha traduttu in i so ghjesti cutidiani, apredu a so porta à quiddi chì tandu aviani a notti par cumpagna.

L'umaghju datu da a dimarchja « Patriotti in lotta » in l'onori soiu sottulinighja l'importanza di a donna in a resistenza, rispondendu à tutti quiddi chì s'intarrugani nant'à rolu, a piazza di i donni corsi in a lotta.

Ci sò asempiu chì sò cunnisciuti è mond'altri innò. Forse ghjunghjarà un altru tempu, più serenu è libaru induva una voci pudarà cuntà a storia quandu a clandestinità era donna.

À vedaci ò Brigitte, chì Diu ti faci bedd'accoltu in casa soia, à fianc'à i toi.

CARA,

A te a paisana, si présente pour ton prochain mais si discrète aux yeux de tous.

Toi qui nous as conduit dans ces nuits, qui nous as hébergés lorsque l'intérêt commun, celui de ton peuple, ta priorité, se faisait ressentir.

Personne n'en a jamais rien su, tant tu as gardé pour toi, pour nous, ton engagement.

Désormais tu peux reposer en paix auprès des tiens et de certains de nos frères, trop tôt disparus.

Ti salutemu, militante, patriotta di sta terra è di ste quattru lettere.

Simu sempre nant'à u listessu chjassu, quellu di una Corsica libera.

A te l'abbracciu di sta terra, cara Brigitte.

■ UN PATRIOTTU



Hè partuta par un altru viaghju
a mamma di u nosciu amicu è
militanti Cristianu Cerlini.

Hè mortu Don Tafani,
patriottu di San Niculau.

Si n'hè andata à l'eternu Brigitte Carlotti,
donna curaghjosa di u Fium'Orbu
è militanta di a causa corsa.

Si n'hè andatu à l'eternu Romain Pacchiani.
Era u babbu di u nosciu amicu Bruno.

**Da Per Noi mand'à tutti i famigli
i sò cundulianzi afflitti.**

ADERITE



coreinfronte



coreinfronte@gmail.com

SUSTENITE



Aiutu.Paisanu



aiutupaisanu@gmail.com

«...qui affirme
l'existence
d'une communauté
historique
et culturelle vivante
LE PEUPLE
DE CORSE...»

*Vulta
à a Sunta*

(AC.AJACCI' 28.10.88)